

Compte rendu du conseil d'école
Ecole de Lagarde-Marc-la-Tour
Circonscription Tulle sud Dordogne
Année scolaire 2025/2026

Réunion du **mardi 10 mars 2026**

Sous la présidence de Mme Sallas Marion

Lieu du conseil : salle du conseil municipal

Secrétaires de séance : Mme Duchamp Marion, Mme Nard-Many Prisca

Séance débutée à 18h08

Membres:

Enseignants: Mme Planche Elodie, Mme Duchamp Marion et Mme Sallas Marion.

Mairie: M Ringenbach Daniel (Maire) et Mme Baratte Fialip Martine (chargée des affaires scolaires)

Parents d'élèves élus : Mme Immassi Amina, Mme Nard-Many Prisca

Personnes invitées : Mme Barry Morgane (ATSEM) et Mme Rougier Stéphanie (cantinière)

Personnes excusées : IEN : Monsieur Eric Sauvezie

DDEN: M. Pauziès Marc

L'ordre du jour sera le suivant :

- Point sur les effectifs de l'année 2025/2026
 - Vote des rythmes scolaires
 - Bilan de la coopérative scolaire
 - Point étape sur les projets de l'école
- Remerciements et demandes auprès de la mairie
 - Questions et remarques diverses

1. Points sur les effectifs de l'année scolaire 2025/2026

Depuis le dernier conseil d'école, 5 élèves (2 en TPS/PS/MS ; 1 en GS/CP/CE1 et 2 en CE2/CM1/CM2) ont quitté l'école, 2 familles pour raisons personnelles et 1 famille pour déménagement.

A la rentrée de janvier, une inscription a eu lieu dans la classe des TPS/PS/MS.

La répartition pédagogique à ce jour est la suivante :

	tps	ps	ms	gs	cp	ce1	ce2	cm1	cm2
Mme Sallas Marion	1	5	18						
Total	25 (dont un GS rattaché au groupe)								
Mme Planche Elodie				6	6	7			
Total				19					
Mme Duchamp Marion							7	8	7
Total							22		
Total école								66	

Les prévisions pour la prochaine rentrée sont en cours, il semblerait qu'il y ait une arrivée de 13 Petite Section (dont 5 de la commune d'Albussac), un départ de 7 CM2, 6 Moyen Section (dont 4 pour Albussac et 2 pour déménagement).

Les parents qui souhaiteraient inscrire leurs enfants pour la rentrée de septembre 2026 peuvent dès maintenant prendre contact avec la directrice. Le plus tôt serait le mieux afin d'organiser la répartition pédagogique et l'accueil des TPS.

Pour la rentrée de 2026-2027, la répartition retenue à ce jour serait :

	tps	ps	ms	gs	cp	ce1	ce2	cm1	cm2
Mme Sallas Marion		13	5						
Total	18								
Mme Planche Elodie				12	7	6			
Total				25					
Mme Duchamp Marion							7	7	8
Total							22		
Total école								65	

L'équipe enseignante fait le choix de ne pas partager le groupe de Grande Section afin que ce dernier reste consolidé. Cependant, au vu de l'effectif de la classe, le décloisonnement des GS n'aurait plus lieu qu'en début d'après-midi mais tout l'après-midi. De ce fait, les après-midi, la classe de Mme Planche aurait un effectif de 13 CP/CE1.

Cette répartition permettrait aussi d'accepter les TPS en septembre tout veillant à un effectif correct afin de permettre des conditions d'accueil et de travail optimales dans la classe.

Cette organisation sera présentée à M. l'Inspecteur afin d'être validée ou non en juin sachant qu'il existe un quota maximum de 24 élèves pour les niveaux CP et CE1

2. Vote des rythmes scolaire

En 2023, une organisation de la semaine scolaire à 4 jours qui s'inscrivait dans un cadre dérogatoire avait été votée. Cette autorisation de dérogation arrive à échéance au terme de la présente année scolaire (dérogation valable durant 3 ans).

En conséquence, si les mêmes modalités de fonctionnement veulent être conservées pour la rentrée prochaine et ce pour 3 ans, il est nécessaire de solliciter le renouvellement de cette dérogation.

Les rythmes scolaires sur une semaine à 4 jours sont votés :

Votes pour	7
Votes contre	0
Votes nuls	0

Le conseil d'école propose cette année une nouvelle dérogation pour rester sur un rythme scolaire à 4 jours.

3. Coopérative scolaire

Depuis le dernier conseil d'école, les dépenses sont les suivantes :

- environ 460 euros pour des déplacements (déplacement au stade du Chambon, au dojo, au cinéma, au gymnase de Laguenne)
- 60 euros pour les entrées Ecole et Cinéma
- environ 10 euros pour des dépenses diverses (projets créatifs, frais tenue de compte)

La vente des tickets de tombola USEP a permis de récolter environ 60 euros.

Actuellement, le fonds s'élève à environ 3 711 euros.

4. Point étape sur les projets de l'école

➤ **Projet commun**

- L'équipe enseignante a rencontré Mme Acosta afin de continuer à élaborer le projet « Apprendre à porter secours ». Chaque classe devrait pouvoir bénéficier d'environ 6 séances de formation afin de sensibiliser les élèves aux risques pouvant être rencontrés dans leur quotidien et savoir comment régir en cas de besoin. Le contenu sera adapté en fonction des classes (découverte des dangers, apprendre à se protéger, donner une alerte...).

De plus, les élèves de CM2 auraient la possibilité de passer le diplôme PSC 1 (Premiers secours Citoyen). Mme Acosta Nathalie a réalisé des démarches afin que cette formation qui normalement coûte 45 euros par enfant soit gratuite. Ce diplôme sera remis aux élèves lors du congrès des Sapeurs Pompiers le samedi 13 juin prochain à Beaulieu sur Dordogne.

L'équipe enseignante remercie Mme Acosta pour son implication dans ce projet.

Suite à ce projet, une visite de caserne de pompiers est envisagée. Cette sortie s'inscrirait dans le cadre de la sortie de fin d'année.

Une fois le projet finalisé, il devra être validé par M. l'Inspecteur avant d'être mis en place.

- Photo de classe : le lundi 19 janvier 2026 : commande validée à ce jour

➤ **TPS/PS/MS (Mme Sallas Marion)**

Rencontre gymnastique : 6 janvier 2026 (matin) à Laguenne

Rencontre sportive avec la classe de PS/MS de l'école de Sainte Fortunade : mardi 28 avril 2026 à l'étang (le matin)

Sortie théâtre Tulle agglo : 3 Plumes : 4 mai 2026 (matin)

Randonnée autour des saisons avec la classe de Mme Planche.

Sortie spectacle JMF : Histoire comme ci et ça : 8 juin 2026 à 10h à Laguenne.

Bibliothèque : tous les vendredis matins à la bibliothèque de la commune.

➤ **GS/CP/CE1 (Mme Planche Elodie)**

Sortie théâtre Tulle agglo : Le murmure des songes : 5 février 2026 (après-midi)

Rencontre sportive jeux traditionnels et course longue : 20 avril (après-midi) à Beynat

Rencontre athlétisme : 7 mai 2026 au Coiroux (journée)

Sortie spectacle JMF : Histoire comme ci et ça : 8 juin 2026 à 10h

Randonnée autour des saisons avec la classe de Mme Sallas.

Bibliothèque : tous les vendredis matins à la bibliothèque de la commune.

➤ CE2/CM1/CM2 (Mme Duchamp Marion)

Ecole et cinéma : Un conte peut en cacher un autre 4 décembre 2025 (matin)

Les aventures du Prince Amhed 6 mars 2026

L'homme qui parlait des arbres 24 avril 2026

Sortie spectacle JMF : Terre de rêves : 31 mars 2026 (matin).

Sortie théâtre Tulle aggro : Le Petite Chaperon Rouge : 3 avril 2026 (après-midi)

Cycle basket: le cycle a commencé depuis le début de la période avec la présence d'un intervenant sur 4 séances et rencontre au gymnase de Laguenne fin avril. La présence de l'intervenant a un coût de 80 euros.

Rencontre athlétisme : mi juin (journée) au stade Alexandre Cueille à Tulle.

« Opération Ruban Bleu » : les élèves bénéficient de 4 interventions de la maison de l'eau et de la pêche. Les deux premières ont eu lieu le 8 janvier et le mardi 3 mars en classe. Le jeudi 23 avril et le mardi 5 mai les élèves se rendront aux alentours de l'école. Ce projet est proposé gratuitement aux écoles.

5. Demandes auprès de la Mairie.

L'équipe enseignante n'a pas de demande particulière.

Concernant l'accès au préau qui est compliqué par temps de pluie, la mairie a réalisé des devis. Un aménagement en pelouse synthétique homologuée pour les écoles est prévu avant la fin de l'année scolaire.

L'achat de talkies walkies a été effectué. Cet équipement permet d'avoir une communication autre que par téléphone afin de joindre la classe de l'élémentaire lors de la mise en place du plan de mise en sécurité.

6. Remarques et questions diverses.

Questions diverses :

➤ *Serait-il possible de savoir s'il est prévu une rentrée en TPS en septembre ou janvier ou pas du tout ?*

Il n'y a plus de rentrée en janvier possible dans le nouveau règlement intérieur. Les rentrées ne peuvent se faire qu'au mois de septembre. Si la répartition des classes proposée par l'équipe enseignante est validée par l'inspection académique, l'effectif de la classe de TPS-PS-MS de 18 élèves permettrait l'accueil des TPS. Si des parents souhaitent que leur enfant soit accueilli en TPS, ils sont invités à se manifester dès que possible auprès de l'école et de la mairie.

➤ *Pour les calendriers proposés avec les photographies des enfants, serait-il possible de faire des photos plus conventionnelles ?*

Des précisions ont été demandées concernant cette question, une représentante a suggéré qu'il s'agissait des déguisements et du maquillage. Les enseignantes ont fait part de leur

grande implication dans ce projet chronophage où elles font tout elles mêmes afin de réduire les coûts (prise de vue, montage photo...). L'idée des déguisements leur avait plu, mais elles prennent cependant note du fait que cela n'ait pas séduit l'ensemble des parents d'élèves.

➤ *Remarque concernant la piscine : un enfant de GS qui aimait la baignade est ressorti du cycle piscine avec une énorme appréhension de l'eau et inquiet d'être obligé d'effectuer à nouveau ce cycle l'an prochain. Les parents regrettent le côté contre productif des méthodes employées (l'enfant a eu peur, ne s'est pas senti en sécurité et a ressenti de l'humiliation face aux autres)*

La piscine a longtemps posé soucis pour les GS, ce cycle est obligatoire au programme. Des remontées ont été faites à l'inspection et à la piscine il y a environ 2 ans. Ces remarques ont été entendues. Les enfants ne sont pas forcés, les exercices sont adaptés à leur niveau. Mais dans ce cycle « classe bleue », il est vrai que les enfants évoluent dans l'eau sans ceinture de sécurité. L'idée de ne pas faire le cycle aux grandes sections a été évoquée, car il arrive régulièrement que certains enfants de GS le vivent mal, mais invalidée par les membres du conseil afin de ne pas pénaliser l'ensemble des familles à cause de cas isolés.

Une représentante des parents d'élèves insiste sur le fait qu'il n'est pas normal qu'un enfant ait peur de la piscine suite à ce cycle qui devrait avoir vocation à donner aux enfants confiance en eux notamment dans l'eau. Les parents sont invités à faire remonter le problème à l'inspection académique car ce n'est pas du ressort de l'école. Une autre représentante des parents d'élèves les invite également à donner des cours de natation à leur enfant pendant l'été afin de lui faire reprendre confiance en amont du prochain cycle

➤ *- Remarques et questions sur la cantine scolaire : Plusieurs parents nous ont fait parvenir leur mécontentement concernant les repas à la cantine :*

** Les menus ne leur semblent pas assez variés et équilibrés (exemples de plats : millassous (maison ?) sans légumes ni viande pour accompagner, ou omelette sans accompagnement également)*

** Les quantités sont jugées parfois insuffisantes (limites à un morceau de pain, même s'il y a crudités en entrée et fromage en dessert, ou encore 1/2 fruits sans possibilité d'en reprendre pour les petits)*

Certains enfants ont faim lorsqu'ils reviennent de l'école, plus que lorsqu'ils déjeunent chez eux, et compensent sur le goûter qui malheureusement est souvent sucré.

** Question : quel est le suivi diététique concernant la composition des menus que ce soit au jour ou à la semaine ?*

Étant donnée la récurrence de la question de la restauration scolaire, et afin d'ouvrir un dialogue constructif, les représentants des parents d'élèves souhaitent une concertation lors de ce conseil d'école sur la mise en place d'une enquête de satisfaction auprès de l'ensemble des parents d'élèves.

M. Le Maire a sollicité la présence des agents de restauration scolaire, Mesdames Stéphanie Rougier et Morgane Barry, afin de traiter en leur présence la question concernant la cantine.

Madame Rougier prend la parole :

« Le menu avec les Millassous était un menu végétarien, on ne peut pas mettre de viande avec. Les enfants n'en n'ont pas eu qu'un, et ont eu la possibilité d'en reprendre s'ils le souhaitaient. »

Une représentante des parents propose de l'accompagner de légumes verts type épinards, ce qui a semblé être une amélioration intéressante. L'agent de restauration scolaire se dit ouverte à toute proposition d'amélioration des plats, il ne faut pas hésiter à lui soumettre des idées.

Les agents de la cantine ajoutent que « Les enfants ont des quantités suffisantes et on jette beaucoup de nourriture. Il y a toujours un menu élaboré, les entrées et desserts sont choisis en tenant compte du plat. S'il y en a qui repartent en ayant pas assez mangé, c'est parce qu'ils ne mangent pas leur plat à la cantine. Ces mêmes enfants qui mangent peu ne mangent pas les pâtes non plus. On leur repropose par contre systématiquement de l'entrée ou du plat.»

Les agents de restauration soulignent leur bienveillance à l'égard des enfants, jusqu'à même parfois séparer la sauce tomate de la viande pour le plat « pâtes à la bolognaise », afin d'encourager les plus réticents à manger tout de même. Elles ne savent plus quoi proposer à certains enfants qui ne mangent pas de riz, ni de pâtes ou de poulet, qui trient leurs pâtes lorsqu'elles ont différentes couleurs.

En ce qui concerne les portions de fruits, voici la réponse apporté par Mme Rougier :

« On propose toujours de resservir, même le demi-fruit, les enfants peuvent en demander un deuxième s'ils le souhaitent. Les enfants ne peuvent pas donner leurs restes aux autres donc on préfère les distribuer par demis fruits. Les petits peuvent demander un autre demi fruit, il faut rappeler aux parents d'expliquer à leurs enfants qu'il ne faut pas hésiter à en demander un autre demi s'ils le souhaitent, on ne passe pas systématiquement leur proposer. »

En ce qui concerne la quantité de pain : « Il y a une tranche par enfant. On a arrêté les panières à pain car il y avait trop de gâchis, mais cela a toujours été un morceau par enfant. »

Une représentante fait la remarque que c'est délicat de manger du fromage sans pain, et demande s'il serait envisageable de prévoir un peu de pain supplémentaire les jours où il y a du fromage en dessert. La cantinière répond qu'il est possible de couper la tranche en deux pour qu'il en reste en fin de repas pour le fromage, mais il n'y aura toujours qu'une tranche par enfant.

A cette réponse, une représentante ajoute s'il serait envisageable d'adapter la quantité de pain en fonction du menu, s'il y a des crudités en entrée et du fromage en dessert par exemple. Mme Rougier insiste sur le fait qu'elle constate qu'à l'arrivée des enfants à la cantine, ils se jettent sur le pain et dévorent leur morceau en début de repas. Il faut qu'ils apprennent à gérer leur pain pour qu'il en reste tout au long du repas. Il leur est rappelé pendant le repas qu'il y a du fromage au dessert et qu'il faut garder du pain.

Il y a également un problème de gaspillage de pain. La proposition finale reste le partage de la tranche de pain en début de repas le jour où il y a du fromage, mais pas d'augmentation de la quantité à priori.


Question sur le suivi diététique : L'agent de restauration scolaire conçoit elle-même les menus. Il n'y a pas de suivi diététique supplémentaire, mais elle a été formée, respecte les préconisations et donne plus que le grammage recommandé, tout en s'adaptant à chaque enfant et à leur appétit. La viande est gérée au mois, en respectant les recommandations, et est livrée chaque jour.

Echange autour de l'enquête de satisfaction proposée par les parents : La commune ne s'oppose pas à sa réalisation, mais à condition cependant qu'elle ne soit pas anonyme. Une

représentante des parents d'élèves demande des arguments en faveur du sondage nominatif, la municipalité répond qu'elle veut pouvoir échanger avec les personnes concernées, les personnes qui ont voulu discuter ont toujours été reçues, les problèmes ont toujours été résolus. Lors des échanges, cette représentante a relayé les inquiétudes exprimées par certains parents indiquant craindre d'éventuelles répercussions pour leurs enfants en cas de remarques critiques. Les membres du conseil indiquent ne pas partager cette inquiétude.

Séance levée à 19h11.

Mme SALLAS



Mme Duchamp



Mme NARD-MANN

